

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article1082>



dossier de réinscription en Première ou Terminale Générale et Technologique STMG ou STD2A

- Inscriptions - Inscriptions au Lycée Général - RÉINSCRIPTION en Première ou Terminale Générale ou Technologique -
Date de mise en ligne : vendredi 20 juin 2025
Date de parution : 10 juin 2025

Copyright © Lycée Aristide Briand (LGT-LP)Évreux - Tous droits réservés

REINSCRIPTIONS 2025-2026

1) Phase de réinscription

Les réinscriptions en classe de Première et Terminale générale et technologique (STMG ou STD2A) se feront en ligne depuis le portail "scolarité services".

Le représentant légal se connecte avec ses identifiant et mot de passe* de son compte EduConnect ou FranceConnect : onglet "inscriptions"

Adresse de connexion <https://teleservices.education.gouv.fr>

* en cas de perte ou d'oubli de vos codes EduConnect, vous devez vous rapprocher de votre établissement d'origine.

Le représentant légal peut ainsi :

- Visualiser le résultat d'affectation
- Valider l'étude automatique du droit aux bourses (fortement conseillé par l'établissement)
- Actualiser ses informations administratives et sélectionner le régime souhaité
- Valider l'inscription dans l'établissement
- Consulter la liste des documents à déposer sur le téléservice (ou lors de la phase d'accueil en cas de difficulté).

2) Phase d'accueil) uniquement pour les Premières et/ou Terminales générales et Technologiques qui n'ont pas d'ordinateur ou d'accès internet :

proposé aux familles et aux élèves pour valider l'inscription :

le samedi 28 juin 2025 de 9H00 à 12H00 (sans interruption) et les 30 juin et 1er juillet 2025 de 09h00 à 17h30 en salle de conférence.

En cas de difficultés de connexion à la plateforme Educonnect, vous pouvez télécharger les documents annexés ci-dessous et les remettre au secrétariat élève ou lors de la phase d'accueil.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

- 1) Fiche restauration+ autorisation de prélèvement à l'adresse mail : int.0270016w@ac-normandie.fr
- 3) Fiche infirmerie « Renseignements confidentiels » SOUS ENVELOPPE à l'infirmerie si modification à déposer à la rentrée
- 6) Fiche d'inscription à l'internat si affectation

A transmettre au professeur principal le jour de la rentrée :

- Attestation d'assurance, obligatoire pour les sorties pédagogiques.

dossier de réinscription en Première ou Terminale Générale et Technologique STMG ou STD2A

(Si pas encore délivrée, à remettre le jour de la rentrée au professeur principal.)

- Cotisation "facultative" Maison des lycéens et Association sportive (UNSS) 15 Euros
(Chèque à l'ordre de Maison des Lycéens)

CARTE RÉGION – ATOUTS NORMANDIE

- 1) Je m'inscris sur atouts.normandie.fr
- 2) Je remplis ma demande > je clique sur lycée
- 3) Ma demande est validée > je reçois un mail
- 4) Je me reconnecte à mon compte > je récupère mon QR code et je choisis ou je modifie mon code secret à 4 chiffres
- 5) Chez le partenaire > je présente mon QR code et je compose mon code secret

5- Bulletin d'adhésion Fédération parents d'élèves

Pour la réservation des manuels scolaires, vous devez :

- vous rendre sur l'onglet "espace parents" sur le site du lycée
- choisir l'association de parents PEEP ou FCPE pour laquelle vous souhaitez adhérer
- compléter le bulletin d'adhésion
- vous rendre directement dans les locaux des fédérations de parents PEEP ou FCPE situés au lycée Aristide Briand avec le bulletin d'adhésion signé pour récupérer les livres